



Évaluation de la recherche

## ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Institut de Recherche Juridiques de la Sorbonne  
IRJS

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Hugues Fulchiron, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ANALYSE THÈME PAR THÈME

Thème 11 : Département de Recherche en Droit de l'Immatériel de la Sorbonne (DReDIS)  
 Nom du responsable : M. Tristan AZZI

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

Droit de l'immatériel.

### EFFECTIFS

Composition du thème	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
<b>Personnels permanents en activité</b>		
Professeurs et assimilés	3.5	3.5
Maîtres de conférences et assimilés	1.5	1.5
Directeurs de recherche et assimilés	0	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	0	
<b>TOTAL personnels permanents en activité</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Personnels non-titulaires, émérites et autres</b>		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	0	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	0	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	0	
Doctorants	16	
<b>TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>16</b>	
<b>TOTAL thème</b>	<b>21</b>	

## Avis global sur le thème

Le DReDIS est un département relativement jeune, créé en 2015 et emmené par un directeur dynamique, récemment coopté. Il est articulée autour d'une thématique claire (le droit de l'immatériel), correspondant à un besoin social parfaitement identifié et lié au développement des usages de l'internet, de la numérisation des réseaux et, plus récemment, de l'intelligence artificielle. Il ne fait pas de doute que le département actuel, encore très modeste, ne se développe très rapidement. Il peut déjà compter sur le soutien de quelques personnalités marquantes du droit de l'immatériel ou de celui des contrats, membres de l'unité, qui lui apportent le bénéfice de leur grande notoriété, nationale et internationale. Le nombre des thèses en cours est déjà significatif et il est fort probable qu'il croisse régulièrement, dans les années qui viennent, grossissant les effectifs du département de nouveaux doctorants et plus encore, de docteurs appelés à devenir enseignants-chercheur.

## Points forts et possibilités liées au contexte

Les principaux points forts du thème sont la pertinence du champ d'étude lui-même, qui au demeurant permet d'asseoir une identité forte du département ; le potentiel de développement tant qualitatif – du fait de la qualité et du dynamisme des membres du thème – que quantitatif – au regard du nombre de ses doctorants et demain, de ses docteurs ; la volonté et l'aptitude à l'interaction avec les autres départements de l'unité autour de la thématique du numérique.

## Points faibles, risques liés au contexte et recommandations adressées au thème

Si la jeunesse du département, créé en 2015, peut être compensée par les points forts identifiés ci-dessus, il n'en demeure pas moins qu'il lui faudra s'affirmer dans un contexte de concurrence très forte, dans ce domaine de recherche, avec d'autres unités qui se positionnent depuis plusieurs années sur des thématiques similaires.

En l'état, on peut déplorer l'insuffisance du réseau des relations industrielles ou institutionnelles, national ou international, même si elle peut s'expliquer par la création récente du thème.